

**A.D PRODUCTIONS  
S.A.R.L.**

Greffe du Tribunal de  
Commerce de Paris  
I M R

30 MARS 2005

**CAPITAL SOCIAL : 8.000 EUROS**

N° DE DÉPOT

**SIEGE SOCIAL : 58 AVENUE DE WAGRAM  
75017 PARIS**

**R.C.S PARIS B 441 772 712**

023 6542

=====

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 3 JANVIER 2005**

=====

L'an 2005 et le 3 janvier au siège social, Alexandre DEVOISE, associé unique de la société à responsabilité limitée « A.D PRODUCTIONS », au capital social de 8.000 euros dont le siège social est 4, rue Troyon 75017 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro B 441 772 712.

**APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

Madame Francine COLIN, gérante, décide de démissionner de ses fonctions à compter du 3 janvier 2005.

**A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :**

- La nomination d'un nouveau gérant,
- Les pouvoirs à donner en vue des formalités

**Première décision**

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant Monsieur André DEVOISE pour une durée indéterminée.

Monsieur André DEVOISE, qui déclare n'être frappé d'aucune incapacité juridique, accepte ces fonctions.

## **Deuxième décision**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique .

**L'associé unique**

**ALEXANDRE DEVOISE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.